



leitenberg+associés

Fondation Pro Senectute Arc jurassien
Delémont

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation
Exercice 2025



leitenberg+associés

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation Fondation Pro Senectute Arc jurassien, Delémont

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Pro Senectute Arc jurassien, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, les notes aux comptes annuels, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, le tableau de financement, le tableau de variation du capital ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2025 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Fiduciaire Leitenberg & Associés SA

Olivier Ecabert
Agent fiduciaire avec brevet fédéral
Expert-réviseur agréé

Jacques Rais
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Joane Meyrat
Expert-comptable diplômée
Expert-réviseur agréée

Alexandra Bioche
Expert-comptable diplômée, LL.M. Tax
Expert-réviseur agréée



Membre d'EXPERTSuisse
ASR n° 500958

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

CHE 102.251.683 TVA

www.leitenberg.net

Av. Léopold-Robert 75
2301 La Chaux-de-Fonds
+41 32 910 93 33

Vy-d'Etra 33a
2000 Neuchâtel
+41 32 725 32 27



leitenberg+associés

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de l'audit que nous avons mené conformément à l'art. 18 al. 2 du Règlement d'exécution de la loi sur les subventions (RELSUB) et à la NA-CH 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation, était pour l'essentiel documenté. Toutefois, cette documentation nécessite d'être complétée concernant certains processus importants de la fondation et les contrôles définis n'ont pas été appliqués sur tous les points essentiels au cours de l'exercice 2025.

Selon notre appréciation, il existe, à l'exception des faits présentés au paragraphe précédent, un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

La Chaux-de-Fonds, le 18 mars 2026

Fiduciaire Leitenberg & Associés

Joane Meyrat
Expert-réviseur agréée
Responsable du mandat

Jacques Rais
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels 2025 (bilan, notes aux comptes, compte de résultat, le tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe).

Bilan au 31 décembre 2025

	<u>Notes</u>	<u>31.12.25</u> CHF	<u>31.12.24</u> CHF
<u>ACTIF</u>			
<u>Actif circulant</u>			
Liquidités	(1)	575'891.75	729'927.00
Actifs cotés en bourse détenus à court terme	(2)	1'743'583.38	1'521'209.65
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	(3)	591'343.35	723'392.32
./ . Ducroire		-57'193.10	-57'268.54
Autres créances à court terme	(4)	92'471.01	80'256.94
Actifs de régularisation	(5)	306'427.45	239'384.50
		-----	-----
Total actif circulant		3'252'523.84	3'236'901.87
<u>Actif immobilisé</u>			
Parts sociales et cautions	(6)	1'000.00	1'000.00
Trésorerie liée à des réserves affectées	(15)	597'455.12	557'757.93
		-----	-----
		598'455.12	558'757.93
<u>Immobilisations corporelles meubles</u>			
Mobilier	(7)	31'753.78	22'991.65
Machines et installations informatiques	(8)	43'742.08	7'692.16
Matériel aînés et sport	(9)	1.00	1.00
Matériel de repas	(10)	39'593.84	48'810.35
Installation téléphonie	(11)	1.00	1.00
		-----	-----
		115'091.70	79'496.16
<u>Immobilisations corporelles immeubles</u>			
Immeuble Delémont	(12)	1'070'296.90	1'120'924.90
Immeuble Tavannes	(13)	866'966.85	892'997.85
		-----	-----
		1'937'263.75	2'013'922.75
<u>Immobilisations incorporelles</u>			
Immobilisation Logiciel ABACUS	(14)	56'074.97	79'590.87
Total de l'actif immobilisé		2'706'885.54	2'731'767.71
TOTAL DE L'ACTIF		5'959'409.38	5'968'669.58
		=====	=====

Bilan au 31 décembre 2025

	<u>Notes</u>	<u>31.12.25</u> CHF	<u>31.12.24</u> CHF
<u>PASSIF</u>			
<u>Capitaux étrangers à court terme</u>			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services à l'égard de tiers	(16)	555'761.18	447'170.05
Autres dettes à court terme (sans intérêts)	(17)	207'830.66	198'845.51
Dettes à court terme portant intérêts	(18)	40'000.00	40'000.00
		-----	-----
		803'591.84	686'015.56
 <u>Passifs de régularisation</u>			
Passifs de régularisation	(19)	349'907.81	425'468.59
		-----	-----
		349'907.81	425'468.59
Total capitaux étrangers à court terme		1'153'499.65	1'111'484.15
 <u>Capitaux étrangers à long terme</u>			
Dettes à long terme portant intérêts	(20)	1'669'000.00	1'709'000.00
		-----	-----
		1'669'000.00	1'709'000.00
Total capitaux étrangers à long terme		1'669'000.00	1'709'000.00
 <u>Capital des fonds affectés</u>			
Fonds affectés	(21)	751'247.62	737'880.93
		-----	-----
Total du capital des fonds affectés		751'247.62	737'880.93

Bilan au 31 décembre 2025

	<u>Notes</u>	<u>31.12.25</u> CHF	<u>31.12.24</u> CHF
<u>Capital de l'organisation</u>			
<u>Capital lié généré</u>			
Réserves	(22)	1'877'436.13	2'360'304.50
Capital de la fondation		50'000.00	50'000.00
Réserve libre		0.00	214'921.51
Réserve - résultat en cours		458'225.98	-214'921.51
Total capital de la Fondation		2'385'662.11	2'410'304.50
		-----	-----
TOTAL DU PASSIF		5'959'409.38	5'968'669.58
		=====	=====

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2025

	<u>31.12.25</u>	<u>31.12.24</u>
	CHF	CHF
(1) <u>Liquidités</u>		
<i>Caisse</i>		
Caisse "site Delémont"	221.85	889.80
Caisse "site Tavannes"	726.70	526.35
Caisse "site Neuchâtel"	364.70	574.60
Caisse "site La Chaux-de-Fonds"	826.65	841.70
	-----	-----
	2'139.90	2'832.45
 <i>CCP</i>		
CCP N° 17-317125-9	15'923.48	20'833.42
CCP N° 17-303541-9	8'586.23	15'457.85
CCP N° 17-184973-7	14'937.10	50'836.98
	-----	-----
	39'446.81	87'128.25
 <i>Banques</i>		
BCJ c/c N° 16 551.129.0.69	473'125.95	428'525.05
BCJ c/c N° 16 551.671.1.66	32'063.80	143'550.60
BCJ c.épargne N° 42.5.588.257.90	7'080.40	2'291.65
BCJ c/c Euro N° 558.825.8.64	739.25	745.57
BCJ c/c Usd N° 558.825.9.55	46.90	53.65
BCJ c/c N° 16 551.673.1.52 (AFI)	1'293.35	8'296.90
Bonhôte No 00.111433_0.000	19'955.39	56'502.88
	-----	-----
	534'305.04	639'966.30
 Total des liquidités selon le bilan	 575'891.75	 729'927.00

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2025

	<u>31.12.25</u>	<u>31.12.24</u>
	CHF	CHF
<u>Actifs cotés en bourse détenus à court terme</u>		
(2) <u>Titres / BCJ No 2.186.930-61</u>		
585 Parts ZKB Silver Val. 10640589	77'278.50	31'005.00
2620 Parts JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV val. 1285696577	78'429.70	0.00
0 Parts Comgest Growth PLC / val. 23878487	0.00	83'083.00
0 1.625% Nestle SA Val. 119435510	0.00	25'412.50
35000 4% Rallye SA val. 34144032	3.50	7.00
589 Parts LongRun -Swiss Val. 124826765	62'934.65	61'992.25
48 Parts The Partners Fund SICAV / val. 32429034	79'053.12	77'352.96
20000 Underlying Tracker Vontobel val 136326049	16'120.00	14'400.00
15190 Parts iShares III PLC val. 39872013	69'509.44	29'436.60
0 1.75% Compagnie fin. Tradition SA 48318099	0.00	35'007.00
0 Parts Natixis International Funds val. 56107142	0.00	68'634.00
600 Parts Trust Stone Real Estate SICAV val. 48796160	43'464.00	38'400.00
20000 2.4925% Volkswagen Fin. Services NV val. 132249962	21'000.00	21'080.00
230 Parts Schroder International Selection Val. 11027015	37'077.27	44'085.24
600 Parts Flossbach von Storch Val. 28530394	79'230.00	78'522.00
128 Parts ZKB Gold ETF Val. 13910159	130'713.60	89'779.20
14100 Parts UBS ETF SXI Real Estate Val. 10599440	151'011.00	111'500.00
95 Parts Quantex Funds - Global Val. 39961167	44'750.70	42'167.65
25000 2.5% Axpo Holding AG Val. 1204259787	26'412.50	26'712.50
5000 Parts UBS ETF PLC - MSCI ACWI ESG Val. 38547068	98'930.00	51'540.00
25000 3.45% ENAG Energiefinanzierungs AG Val. 127631328	26'387.50	26'600.00
425 Parts DNCA INVEST SICAV Val. 410808764	52'300.50	50'689.75
25000 3.0125% AMAG Leasing SA Val. 128099431	26'450.00	26'800.00
14750 Part MLC Global Multi Strategy val. 120390190	33'547.40	0.00
	-----	-----
Total des titres BCJ	1'154'603.38	1'034'206.65

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2025

	<u>31.12.25</u>	<u>31.12.24</u>
	CHF	CHF
(2) <u>Titres / Bonhôte No 111433 0</u>		
500 Nestlé SA val. 3886335	39'370.00	37'440.00
400 Novartis SA val. 1200526	43'840.00	35'480.00
415 MAN GLG Dynamic income accum val. IE000O78N0B2	52'473.00	0.00
471.39 WORKING CAPITAL RECOVERY ICAV val.33740032	8'575.00	8'575.00
280 VONTOBEL Fund SICAV - CREDIT Val. LU2416423130	36'635.00	0.00
0.59 H2O MULTIBONDS FCP val. 12538049	91'821.00	73'444.00
0 H2O Allegro SP FCP parts -HR-CHF - side pocket	0.00	2'922.00
0 Varia US Properties SA Nam.-Akt. Vink./val. 30528529	0.00	29'000.00
20 The Partners Fund SICAV-I (CHF)-CAP /val.32429034	32'939.00	32'230.00
314 Schroder Capital semi-Liquid SICAV - Global Val. 5268199	57'088.00	56'734.00
340 Vontobel Fund SICAV Val. 45490215	34'071.00	32'871.00
300 UBS ETF SLI Anteile Val.3291273	66'225.00	59'010.00
88 Roche Hodling LTD Val. 1203204	28'882.00	22'484.00
25000 1.74% Inselspital-Stiftung Notes 2024 val. 1396329760	25'475.00	25'713.00
15000 1.375% Accelleron Ind. AG Notes 2024 val. 1380910328	15'233.00	15'375.00
80 Sandoz Groupe SA Val. 1243598427	4'627.00	2'974.00
25000 2.35% Sika SA 2022-28.11.28 Val. 122654387	26'088.00	26'513.00
25000 2.717% Clariant SA Bonds Val. 121019814	25'638.00	26'238.00
	-----	-----
Total des titres / Bonhôte	588'980.00	487'003.00
Total titres BCJ et Bonhôte	1'743'583.38	1'521'209.65
(3) <u>Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services</u>		
Créances à l'égard de tiers	591'343.35	723'392.32
./. Du croire	-57'193.10	-57'268.54
	-----	-----
Total créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	534'150.25	666'123.78
(4) <u>Autres créances à court terme</u>		
Impôt anticipé	14'567.25	10'508.58
Avances faites en faveur de clients (AFI)	77'903.76	69'748.36
	-----	-----
Total autres créances à court terme	92'471.01	80'256.94

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2025

	<u>31.12.25</u>	<u>31.12.24</u>
	CHF	CHF
(5) <u>Actifs de régularisation</u>		
Loyer bureaux NE janvier payé d'avance	7'465.00	0.00
Primes d'assurances 2026 payées d'avance	118'330.40	107'056.70
Décomptes charges sociales 2025 à recevoir	15'159.35	6'270.00
Indemnités maladie, accident, AI, maternité à recevoir	920.10	5'591.20
Indemnités de séance à recevoir	0.00	248.00
Différentiel subventions repas JU et NE à recevoir	30'396.00	17'308.00
Divers (factures 2025 etc.)	15'556.60	19'135.90
Fonds privés PSCH à recevoir	0.00	10'125.70
Fonds privés des incurables à recevoir	600.00	0.00
LORO NE Don affecté pour déménagement bureaux NE	26'000.00	0.00
Solde subvention NE 25	92'000.00	65'000.00
Dons via Raisenow	0.00	895.00
Avance séjours 2025	0.00	7'754.00
	-----	-----
Total actifs de régularisation	306'427.45	239'384.50
(6) <u>Parts sociales et cautions</u>		
Part sociale "Génération"	200.00	200.00
Cautions diverses	800.00	800.00
	-----	-----
Total parts sociales et cautions	1'000.00	1'000.00
Immobilisations corporelles meubles		
(7) <u>Mobilier</u>		
Solde initial	196'031.61	196'031.61
Amortissements cumulés au 01.01.2025	-173'039.96	-167'318.46
Investissement 2025	13'725.13	0.00
Amortissement 2025	-4'963.00	-5'721.50
	-----	-----
L'amortissement se fait sur 10 ans	31'753.78	22'991.65

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2025

	<u>31.12.25</u>	<u>31.12.24</u>
	CHF	CHF
(8) <u>Machines et informatique</u>		
Solde initial	694'130.25	688'226.80
Amortissements cumulés au 01.01.2025	-686'438.09	-683'789.08
Investissement 2025	51'589.65	5'903.45
Amortissement 2025	-15'539.73	-2'649.01
	-----	-----
L'amortissement se fait sur 4 ans	43'742.08	7'692.16
(9) <u>Matériel aînés et sport</u>		
Solde initial	43'311.90	43'311.90
Amortissements cumulés	-43'310.90	-43'310.90
	-----	-----
L'amortissement se fait sur 6 ans	1.00	1.00
(10) <u>Matériel de repas</u>		
Solde initial	568'963.15	561'287.85
Amortissements cumulés au 01.01.2025	-520'152.80	-506'555.90
Investissements 2025	5'402.41	7'675.30
Amortissement 2025	-14'618.92	-13'596.90
	-----	-----
L'amortissement se fait sur 6 ans	39'593.84	48'810.35
(11) <u>Installation téléphonie</u>		
Solde initial	19'476.10	19'476.10
Amortissements cumulés	-19'475.10	-19'475.10
	-----	-----
L'amortissement se fait sur 10 ans	1.00	1.00

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2025

	<u>31.12.25</u>	<u>31.12.24</u>
	CHF	CHF
(15) <u>Trésorerie liée à des réserves affectées</u>		
BCJ CE N° 536.762.31	60'122.55	60'098.05
BCJ CE N° 42 5.552.819.25 / M. Bachmann	41'208.90	41'167.70
BCJ CE N° 42 5.587.630.68	29'201.30	11'801.30
BCJ CC Euro N° 558.763.1.42	5.28	5.33
Impôt anticipé	4'040.85	2'733.85
	-----	-----
<i>Sous-total</i>	<i>134'578.88</i>	<i>115'806.23</i>
(15) <u>BCJ dépôt titres No 2.186.930.60</u>		
20 ACT. BCJ nom. CHF 14.-- val. 35066567	1'360.00	1'120.00
1425 Parts JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV Val 1174323333	84'645.00	0.00
641.91 Parts MV Immoxta Schweizer Fonds / val 42616521	124'832.24	111'108.20
30000 Rallye SA 3.25% / val. 39801377	1.50	3.00
25000 2.05% Barry Callebaut SA val. 134861405	25'700.00	26'012.50
20000 2.05% Mobimo Holding AG val. 134674302	20'900.00	20'960.00
30000 Loan Participation Notes RZD Capital PLC 110025981	3'015.00	3'600.00
0 H2O Allegro SP FCP Val. 57142528	0.00	730.45
25000 0.55% Digital Intrepid Holding BV Val. 112183724	24'637.50	24'325.00
0 Parts DoubleLine Funds Val. 36346152	0.00	75'920.55
25000 1.7% SGS SA Val. 118921800	25'725.00	25'912.50
2500 Parts UBS ETF PLC Val. 38547068	49'465.00	42'950.00
25000 2.2588% Swiss Life Holding SA Val. 112430127	25'975.00	26'312.50
25000 3.0325% Hyundai Capital Services Inc. Val. 123949504	26'137.50	26'837.50
0 Underlying Tracker Vontobel Fin. Pr. Ltd Val. 129674336	0.00	8'760.00
25000 Obligation Hero Val. 126892217	26'200.00	25'762.50
110 Parts UBS ETF SLI Val. 3291273	24'282.50	21'637.00
	-----	-----
<i>Sous-total</i>	<i>462'876.24</i>	<i>441'951.70</i>
Total trésorerie liée à des réserves affectées	597'455.12	557'757.93

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2025

	<u>31.12.25</u> CHF	<u>31.12.24</u> CHF
(16) <u>Dettes résultant de l'achat de bien et de prestations de services à l'égard de tiers</u>		
Factures à payer concernant la période	448'231.78	412'501.80
Pro Senectute Suisse	1'135.75	0.00
Dettes envers des collectivités publiques y.c TVA	106'393.65	34'668.25
	-----	-----
Total des dettes résultant de l'achat de bien et de prestations de services à l'égard de tiers.	555'761.18	447'170.05
(17) <u>Autres dettes à court terme (sans intérêts)</u>		
Salaires à payer	122'877.30	126'221.50
Dépôt de garantie Loyer TA	500.00	500.00
Avance clients	6'549.60	2'375.65
Avance faites en faveur de clients (AFI)	77'903.76	69'748.36
	-----	-----
Total des autres dettes à court terme(sans intérêts)	207'830.66	198'845.51
(18) <u>Dettes à court terme portant intérêts</u>		
BCJ Hyp. No 22 553.169.6.18	20'000.00	20'000.00
BCJ Hyp. No 10 00 015.809-03	20'000.00	20'000.00
	-----	-----
Total dettes à court terme portant intérêts	40'000.00	40'000.00

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2025

	<u>31.12.25</u>	<u>31.12.24</u>
	CHF	CHF
(19) <u>Passifs de régularisation</u>		
Restitution subvention Canton de Berne	14'905.25	0.00
Provision honoraires égalité salariale et révision 25	24'986.00	18'000.00
Décomptes charges sociales 2025 à payer	19'476.95	53'614.60
Fonds privés reçus de tiers à reverser	15'986.00	4'922.00
Fonds privés reçus de PSCH à reverser	876.00	22'265.05
Maintenance informatique facture 24 SIEN	0.00	48'676.35
Divers y compris note de frais du personnel décembre	12'136.50	11'242.21
Factures 2025 de repas reçues en 2026	212'740.70	230'300.85
Win3 et MAE concerne 2025	25'689.00	26'073.00
Honoraires gestion de fortune	21'791.00	2'000.00
Dettes envers l'OFAS (AFI)	1'320.41	8'374.53
	-----	-----
Total des passifs de régularisation	349'907.81	425'468.59
(20) <u>Capitaux étrangers à long terme</u>		
BCJ Hyp. No 22 553.169.6.18	340'000.00	360'000.00
BCJ Hyp. No 10 00 015.809-03	869'000.00	889'000.00
BCJ Hyp. No 10 00 077.529-00	200'000.00	200'000.00
BCJ Hyp. No 10 00 077.530-01	260'000.00	260'000.00
	-----	-----
Total capitaux étrangers à long terme	1'669'000.00	1'709'000.00

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2025

		<u>31.12.25</u>	<u>31.12.24</u>
		CHF	CHF
(21) <u>Capital des fonds affectés</u>		<u>751'247.62</u>	<u>737'880.93</u>
Fonds legs Marguerite Bachmann	1)	41'383.15	41'341.95
Fonds legs Georges Andrey	2)	557'523.22	517'867.23
Fonds Migros / Aide exceptionnelle		167.45	167.45
Fonds "Tables d'hôtes"	3)	0.00	10'256.40
Fonds "ça bouge à la maison"	4)	3'038.00	12'734.00
Fonds LORO / parc informatique NE	5)	33'498.00	40'000.00
Fonds LORO "modernisation de GERAS"		50'000.00	50'000.00
Fonds "Aide au déménagement"	6)	49'594.55	65'513.90
Fonds LORO Parc informatique JU	7)	1'435.00	0.00
Fonds "Déménagement locaux NE"	8)	14'608.25	0.00

1) Attribution des intérêts 2025 de 41.20 CHF au fonds Marguerite Bachmann.

2) Attribution des produits nets 2025 liés au fonds Georges Andrey de 39'655.99 CHF.

3) Attribution du don de la Fondation DSR de 6'500 CHF et du don de 500 CHF de la Fondation Valgine. Prélèvement de 17'256.40 CHF pour les défraiements des bénévoles des tables d'hôtes.

4) Attribution du don de 3'000 CHF de la Fondation O2 du don de 4'000 CHF du Service de la santé de Neuchâtel, du don de 500 CHF d'une Fondation préférant rester anonyme et du don de 100 CHF (particulier) à ce fonds. Prélèvement des frais de diffusion 2025 de 17'296 CHF.

5) Prélèvement de 6'502 CHF correspondant au montant de l'amortissement 2025 du nouveau parc informatique des bureaux de Neuchâtel.

6) Attribution de 10'000 CHF de la Fondation La Providence.
Prélèvement de 25'919.35CHF correspondant aux charges salariales du secteur d'aide au déménagement et aux défraiements des bénévoles de ce secteur.

7) Attribution de 3'000 CHF reçu de la Fondation LORO Jura.
Prélèvement de 1'565 CHF correspondant au montant de l'amortissement 2025 du nouveau parc informatique des bureaux de Delémont.

8) Attribution du don de la Fondation LORO Neuchâtel de 26'000 CHF et du don de la Fondation du Casino de 4'000 CHF.
Prélèvement du montant de 15'391.75 CHF correspondant aux frais liés au déménagement des bureaux de Neuchâtel.

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2025

31.12.25 31.12.24
CHF CHF

Capital de l'organisation

(22) Capital lié généré

Fonds libres pour :

Acquisition et renouv. matériel informatique	118'163.65	118'163.65
Renouvellement mat. repas et amortissements	30'000.00	30'000.00
Travaux immobiliers et amortissements	755'600.00	755'600.00
Caisse de pension et plan social	0.00	582'868.37
Projet développ. du travail social communautaire	80'000.00	80'000.00
Fonds libres projets sociaux	70'000.00	70'000.00
Fonds liés variation du cours sur titres	171'969.23	71'969.23
Fonds liés régulation subvention OFAS	165'000.00	165'000.00
Fonds liés nouveaux locaux	486'703.25	486'703.25
	-----	-----
Total du capital lié généré	1'877'436.13	2'360'304.50

COMPTE DE RESULTAT 2025

	2025 CHF	2024 CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Produits des prestations de service		
Avec d'autres OPS / PS CH	10'880.40	53'093.75
Avec les collectivités publiques	113'959.53	103'695.53
Autres produits des prestations de services	4'600'245.83	4'760'322.44
Contributions des collectivités publiques		
Obtenues par l'entremise de Pro Senectute Suisse	2'878'747.12	2'864'049.48
Obtenues par l'Office fédéral des sports	8'100.00	5'050.00
Reçues des cantons	1'253'490.75	1'098'308.00
Dons et legs		
Reçus d'autres OPS / PS CH avec but déterminé	17'519.60	93'602.40
Collecte d'automne	40'408.35	48'651.85
Legs sans but déterminé	3'000.00	10'000.00
Autres dons sans but déterminé	191'159.65	169'399.21
Autres dons avec but déterminé	165'356.20	213'921.47
Total des recettes d'exploitation	9'282'867.43	9'420'094.13
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges des prestations		
Contributions et donations versées (aides financières)	-895'194.57	-996'855.42
Frais de personnel	-4'890'329.42	-4'852'516.39
Biens, services et marchandises	-3'674'874.73	-3'857'359.71
Amortissements	-143'617.00	-135'760.76
Total des charges des prestations	-9'604'015.72	-9'842'492.28
Résultat d'exploitation	-321'148.29	-422'398.15
Produits financiers		
Intérêts financiers	20'689.55	23'876.90
Bénéfices de cours réalisés	25'576.47	4'761.38
Bénéfices de cours non réalisés	201'693.53	79'325.90
Charges financières		
Pertes de cours réalisées	-7'227.05	-1'332.83
Pertes de cours non réalisées	0.00	-14'387.59
Intérêts bancaires	-53.22	-1'057.12
Produits hors exploitation	70'491.60	70'664.80
Charges hors exploitation	-4'488.10	-6'282.00
Produits exceptionnels, uniques ou hors exercice	8'246.86	498'057.77
Charges exceptionnelles, uniques ou hors exercice	-5'057.05	-10'309.59
Résultat annuel avant la variation des fonds affectés et du capital de l'organisation	-11'275.70	220'919.47
Prélèvements des fonds affectés	217'286.40	295'051.47
Attribution aux fonds affectés	-230'653.09	-352'022.46
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	-24'642.39	163'948.48
Prélèvements du capital lié généré	582'868.37	132'967.98
Prélèvements du capital libre généré	0.00	11'200.00
Attributions au capital lié généré	-100'000.00	-523'037.97
Attribution/Prélèvement capital libre généré - résultat de l'exercice en cours	-458'225.98	214'921.51
	0.00	0.00

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2025

	2025 CHF	2024 CHF
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	-24'642.39	163'948.48
Diminution / augmentation du capital des fonds	13'366.69	56'970.99
Amortissements sur des immobilisations corporelles	111'780.65	103'924.41
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	31'836.35	31'836.35
Perte/bénéfice provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	0.00	-486'703.25
Diminution / augmentation des titres	-175'363.69	-51'687.11
Diminution / augmentation des créances	119'759.46	-69'510.94
Diminution / augmentation des actifs de régularisation	-67'042.95	-57'109.35
Diminution / augmentation des engagements à court terme	117'576.28	-204'215.98
Diminution / augmentation des passifs de régularisation	-75'560.78	-17'896.95
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	51'709.62	-530'443.35
Investissements en titres (de l'actif circulant)	-301'355.10	0.00
Investissements en immobilisations corporelles	-70'717.19	-35'104.80
Investissements en immobilisations incorporelles	-8'320.45	0.00
Investissements en immobilisations financières	-206'193.99	-118'049.64
Désinvestissements en titres (de l'actif circulant)	254'345.06	0.00
Désinvestissements en immobilisations corporelles	0.00	781'431.30
Désinvestissement immobilisations financières	166'496.80	84'195.90
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-165'744.87	712'472.76
Diminution / augmentation dettes financières et autres dettes à long terme	-40'000.00	-40'000.00
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-40'000.00	-40'000.00
Variation des disponibilités	-154'035.25	142'029.41
Etat initial des liquidités (1er janvier)	729'927.00	587'897.59
Variation des liquidités	-154'035.25	142'029.41
Etat final des liquidités (au 31 décembre)	575'891.75	729'927.00

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Charges des domaines de prestations

	2025	2024
	CHF	CHF
Contributions et donations versées (aides financières)	895'194.57	996'855.42
Frais de personnel	4'653'530.06	4'626'125.05
Biens, services et marchandises	3'296'208.02	3'482'771.59
Amortissements	86'481.46	90'873.72
Total charges de projet et de prestations	8'931'414.11	9'196'625.77
<i>Dont : fournies par PS CH / d'autres OPS</i>	<i>56'675.20</i>	<i>14'786.10</i>

	2025	2024
	CHF	CHF
Frais de personnel	25'440.85	29'770.21
Biens, services et marchandises	78'530.21	85'003.79
Amortissements	460.46	551.58
Total charges liées à la recherche de fonds	104'431.52	115'325.58
<i>Dont : fournies par PS CH / d'autres OPS</i>	<i>20'761.75</i>	<i>17'452.00</i>

	2025	2024
	CHF	CHF
Frais de personnel	211'358.51	196'621.13
Biens, services et marchandises	300'136.50	289'584.33
Amortissements	56'675.08	44'335.46
Total charges liées à l'administration	568'170.10	530'540.92
<i>Dont : fournies par PS CH / d'autres OPS</i>	<i>66'323.35</i>	<i>109'921.70</i>

	2025	2024
	CHF	CHF
Contributions et donations versées (aides financières)	895'194.57	996'855.42
Frais de personnel	4'890'329.42	4'852'516.39
Biens, services et marchandises	3'674'874.73	3'857'359.71
Amortissements	143'617.00	135'760.76
Total charges des domaines de prestations	9'604'015.72	9'842'492.28
<i>Dont : fournies par PS CH / d'autres OPS</i>	<i>143'760.30</i>	<i>142'159.80</i>

Variation du capital des fonds affectés

	Bilan au 01.01.25	Entrées 2025	Sorties 2025	Bilan au 31.12.25
Fonds legs Marguerite Bachmann	41'341.95	41.20	0.00	41'383.15
Fonds legs Georges Andrey	517'867.23	40'736.09	1'080.10	557'523.22
Fonds Migros / aides exceptionnelles	167.45	0.00	0.00	167.45
Fonds "Tables d'hôtes"	10'256.40	7'000.00	17'256.40	0.00
Fonds Loro / modernisation GERAS	50'000.00	0.00	0.00	50'000.00
Fonds Loro / parc informatique NE	40'000.00	0.00	6'502.00	33'498.00
Fonds à reverser / Fonds privés	0.00	114'756.20	114'756.20	0.00
Fonds à reverser / Fonds privés PSCH	0.00	17'519.60	17'519.60	0.00
Fonds "ça bouge à la maison"	12'734.00	7'600.00	17'296.00	3'038.00
Fonds "aide au déménagement"	65'513.90	10'000.00	25'919.35	49'594.55
Fonds LORO Parc informatique JU	0.00	3'000.00	1'565.00	1'435.00
Fonds "Déménagement locaux NE"	0.00	30'000.00	15'391.75	14'608.25
	737'880.93	230'653.09	217'286.40	751'247.62

Variation du capital des fonds de la Fondation

	Bilan au 01.01.25	Entrées 2025	Sorties 2025	Bilan au 31.12.25
Capital de la Fondation	50'000.00	0.00	0.00	50'000.00
Capital libre généré	0.00	458'225.98	0.00	458'225.98
Capitaux liés générés	2'360'304.50	100'000.00	582'868.37	1'877'436.13
	2'410'304.50	558'225.98	582'868.37	2'385'662.11

**31.12.25
CHF**

**31.12.24
CHF**

Cautionnements, garanties, gages en faveur des tiers

Gages immobiliers	2'500'000.00	2'500'000.00
Dépôt de titres BCJ No 2.186.930.60	462'876.24	441'951.70
Dépôt de titres BCJ No 2.186.930.61	1'154'603.38	1'034'206.65
Dépôt de titres Bonhôte No 1011433-00	588'980.00	487'003.00

Actifs cédés, mis en gage et sous réserve de propriété

Actifs mis en gage : "Immeubles de Delémont et Tavannes"	1'937'263.75	2'013'922.75
Dépôt de titres BCJ No 2.186.930.60	462'876.24	441'951.70
Dépôt de titres BCJ No 2.186.930.61	1'154'603.38	1'034'206.65
Dépôt de titres Bonhôte No 1011433-00	588'980.00	487'003.00

**2025
CHF**

**2024
CHF**

Amortissements linéaires des immobilisations

Mobilier sur 6 ans	4'963.00	5'721.50
Matériel repas sur 6 ans	14'618.92	13'596.90
Matériel informatique sur 4 ans	15'539.73	2'649.01
Logiciel sur 4 ans	31'836.35	31'836.35
Immeuble Neuchâtel sur 40 ans	0.00	5'298.00
Immeuble Delémont sur 40 ans	50'628.00	50'628.00
Immeuble Tavannes sur 40 ans	26'031.00	26'031.00
	143'617.00	135'760.76

Clé de répartition des charges administratives

Depuis 2014 c'est le taux d'activité de chaque employé administratif par secteur qui est retenu et ce en convertissant le taux d'activité de chaque employé administratif en équivalent plein temps (EPT). Cette clé a été validée par le Contrôle des finances le 21 janvier 2014.

Méthode de calcul de la structure de centres de coûts

La méthodologie Zewo a été appliquée pour le calcul de la structure de centres de coûts.

Opérations et risques extraordinaires en cours

La caisse de pensions du canton de Neuchâtel présente le taux de couverture de 81.80% au 1er janvier 2025 (85% au 1er janvier 2026). Pour l'ensemble des personnes actives et pour les pensionnés de la Fondation Pro Senectute Arc Jurassien cela représente **un découvert résiduel estimé de 768'853 CHF** au 1er janvier 2025 (741'453 CHF au 1er janvier 2026). En 2014 PSAJ a versé un premier acompte de 322'600 CHF comme mesure de recapitalisation de la Caisse de Pension NE. En conformité avec les décisions prises par la caisse de prevoyance.NE du 28.06.2018, PSAJ a participé à la contribution unique d'assainissement à hauteur de 282'135.40 CHF. Pour information une employée seulement est encore affiliée auprès de la caisse de pensions du canton de Neuchâtel.

2025
CHF

2024
CHF

Transaction avec des parties liées (Produits)

Pro Senectute Suisse :

Indemnités de séance	5'691.60	5'864.80
Contributions pour aides financières	17'519.60	93'602.40
Fonds de projet ABACUS	0.00	3'742.15
Fonds de projet NIFF	0.00	15'000.00
Domigym Promotion Santé Suisse	787.10	12'273.00
Participation formations	0.00	1'215.00
Mandat honoraires divers	0.00	5'712.60
Pro Senectute Fribourg / Formations	1'440.00	480.00
Pro Senectute Berne / Win3 Subvention canton de Berne	480.00	14'671.00
Pro Senectute Genève / Frais de tournage "ça bouge à la maison"	8'173.30	0.00
Pro Senectute Berne / Subvention canton de Berne	0.00	55'000.00
	34'091.60	207'560.95

2025
CHF

2024
CHF

Transaction avec des parties liées (Charges)

Pro Senectute Suisse :

Contribution	3'408.00	4'260.00
Module de perfectionnement	4'144.50	2'690.00
Maintenance logiciel Geras	103'939.35	109'963.00
Travaux de secrétariat Croc	1'127.75	1'175.60
Publicité pour recherche fonds	15'103.00	15'103.00
Matériel publicitaire	1'748.75	2'349.00
Frais projet ABACUS	2'640.70	0.00
Diverses factures	5'751.25	5'394.20
Frais site internet	4'427.00	4'600.00
Pro Senectute Valais / frais de formation	880.00	1'605.00
Pro Senectute Vaud / frais de formation	520.00	0.00
Pro Senectute Vaud / frais CROC	70.00	1'605.00
	143'760.30	148'744.80

	31.12.25	31.12.24
	CHF	CHF
Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelle		
Solde dû au 31 décembre	0.00	27'506.15
Indemnités versées aux membres des organes dirigeants		
Indemnités versées aux membres des organes dirigeants (remboursements de frais)	1'661.65	590.90
Indemnités versées au président de la fondation (remb. de frais)	589.95	551.55
Rémunération de la direction		
Indemnités versées aux membres de la direction	427'942.20	419'913.40
Prestations à titre gratuit, travaux bénévoles		
Travaux bénévoles effectués en heures par les organes dirigeants	550	500
Travaux bénévoles effectués en heures par des collaborateurs	17'449	15'020
Nombre de collaborateurs	48(EPT)	48(EPT)
Explication concernant les postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat		
Charges exceptionnelles :		
Diverses locations salles année précédente	4'856.05	6'205.40
Corrections	0.00	1'746.80
Diverses charges hors période	201.00	2'357.39
	5'057.05	10'309.59
Produits exceptionnels :		
Bénéfice net vente immeuble NE	0.00	486'703.25
NOMAD Décompte de charges	999.60	1'412.90
Corrections	0.00	5'096.52
Décompte de charges et loyer Pro Infirmis	2'393.00	2'711.80
Diverses recettes hors période	4'854.26	2'133.30
	8'246.86	498'057.77

Rapport de performance de la direction sur l'exercice 2025 Fondation Pro Senectute Arc Jurassien

A. But de l'organisation

Selon l'article 2 des statuts de la Fondation Pro Senectute Arc Jurassien (ci-après PSAJ), le but de la Fondation est de "maintenir et d'améliorer le bien-être des personnes âgées domiciliées sur son territoire. Ce but inclut leur bien-être économique, physique et mental, le respect de leur autonomie et leur intégration culturelle et sociale. La Fondation s'engage pour les personnes individuelles, ainsi que pour les groupes constitués principalement de personnes en âge AVS. Elle suscite et renforce l'intérêt général pour la vieillesse et le vieillissement, favorise l'entraide entre les personnes âgées et l'échange des opinions et de prestations entre les générations. En collaboration avec d'autres institutions privées ou publiques, elle peut contribuer également au bien-être d'autres groupes et populations".

B. Organes dirigeants et durée de leurs fonctions

Selon l'article 5 des statuts de PSAJ, l'organe dirigeant est le Conseil de Fondation qui est "l'organe suprême de Pro Senectute Arc Jurassien. Il édicte les principes et les règles ; il prend les décisions nécessaires pour mener et organiser la fondation pour poursuivre son but et assurer son bon fonctionnement. Il est composé de neuf à douze membres. Il se constitue lui-même. Ses membres sont élus pour quatre ans et sont rééligibles pour trois autres périodes au plus."

2025 a été la 4^{ème} année de présidence pour Pascal Balli. Durant l'année sous rapport, la composition du Conseil a considérablement changé avec les départs de Manuel Piquerez (après 16 ans) et de Jean-Paul Moll (après 12 ans) à la fin juin ; puis avec celui de Jean-Charles Mouttet (après 8 ans) à fin décembre. M. Claude Humair a été élu le 4 juin et a siégé pour la première fois en septembre 2025.

En plus des 6 séances ordinaires, le Conseil se retrouve pour une "journée au vert" qui lui permet d'aborder des sujets stratégiques liés à l'actualité de la Fondation. En 2025, la journée au vert du 9 mai à Montmirail, animée par Nicolas Gigandet, a porté sur l'analyse des sources de financement.

C. Direction responsable de la gestion

2025 a été le 19^{ème} exercice placé sous la direction du soussigné.

L'année a été la 4^{ème} et dernière année du contrat de subvention OFAS (2022-2025). Le financement des collectivités publiques cantonales a heureusement évolué entre 2024 et 2025, prenant mieux en compte le volume de prestations fournies qui continue de croître. Le travail administratif (*controlling*) pour se faire reconnaître ces financements reste important, tant pour la Confédération (OFAS) que pour les Cantons.

Le volume de prestations de la consultation sociale est, pour la première fois depuis 4 ans, resté au même niveau. Il faut saluer l'important travail accompli par l'équipe des assistantes et des secrétaires sociales qui ont su répondre de manière exemplaire à la demande de soutien psycho-social. Cette reconnaissance s'adresse aussi au responsable de ce grand secteur, M. Gérard Bonvallat, Directeur adjoint qui vivait sa dernière année pleine, puisqu'il va prendre une retraite anticipée à la fin octobre 2026.

En 2025, la direction a entrepris plusieurs démarches auprès des Cantons de l'Arc jurassiens pour les convaincre de la nécessité d'augmenter leurs subventionnements dès 2025. Ces démarches ont porté leurs fruits puisque les trois cantons sont entrés en matière en augmentant leur financement.

Les prestations du secteur d'aide et d'accompagnement à domicile sont stables.

Dans le secteur activités, le nombre de prestations est stable par rapport à 2024. PSAJ a poursuivi la diffusion des cours de gym douce "ça bouge à la maison" et s'est lancé dans la production de nouvelles émissions. Animées par un nouveau duo constitué de Stéphanie Roduit de PSVS et Noé Mayer, responsable activités pour notre organisation, ils ont été produits en été et commencés d'être diffusés le 1^{er} décembre. Les cours "ça bouge à la maison" ont continué de rencontrer un grand succès. PSGE, PSVS et PSBE sont toujours partenaires, ce qui permet d'élargir le bassin de population touché par nos cours et ceci au-delà de la frontière linguistique.

Le secteur des repas à domicile est en net recul en 2025 : en comparaison avec les 227'447 repas livrés en 2024, nous avons livré au domicile des personnes âgées des cantons du Jura et de Neuchâtel 208'956 repas. La baisse de la subvention de la RCJU et l'augmentation des tarifs de plusieurs partenaires nous ont contraints à augmenter le prix client en 2025, ce qui explique en partie la baisse des commandes.

2025 a été aussi marqué par la préparation du dispositif de livraison de repas à Moutier. Suite au transfert de la Ville de Moutier dans le canton du Jura, la RCJU nous a demandés d'étendre notre secteur repas à ce nouveau territoire. Nous avons conclu une convention de partenariat avec l'hôpital de Moutier, respectivement avec Le réseau de l'Arc et allons commencer les livraisons début février 2026.

Le projet win³ a continué de se développer en 2025 avec l'ouverture de 12 nouvelles classes (Renan, Pontenet et Neuchâtel). 2025 a permis la poursuite du projet Maé (Ma journée à l'École) en collaboration avec la Ville de Neuchâtel. À noter aussi que 2025 a été la première année de collaboration avec Caroline Chopard, assistante sociale à Tavannes, qui a repris la responsabilité du projet.

Mme Nathalie Schaller, Directrice finances/RH, a assumé ses tâches de manière compétente et efficace avec l'appui de Mélanie Stadelmann, assistante Comptabilité/RH. Les deux gros chantiers de l'année : la poursuite de la mise en place du système de contrôle interne dont l'élaboration avait démarré en 2024 et l'analyse de l'égalité salariale entre hommes et femmes, une exigence de la RCJU. Les comptes 2025 ont constitué le 8^{ème} exercice contrôlé par la Fiduciaire Leitenberg et Associés SA.

La direction a continué de représenter les intérêts des OPS latines dans le domaine informatique, notamment en siégeant à la commission informatique de PSCH ; ce domaine revêt une importance de plus en plus stratégique. Notamment en ce qui concerne le vaste chantier de modernisation du langage informatique de l'outil GERAS ;

Une des préoccupations majeures dans ce domaine a été la recherche de solutions pour financer la modernisation du module GERAS des repas à domicile ; alors que jusqu'en milieu d'année, l'espoir existait encore d'y associer d'autres OPS, ce qui aurait permis à PSCH de prendre une partie des coûts à sa charge, cette perspective s'est hélas évanouie. Une négociation a alors commencé avec PSCH pour trouver une solution financière. A ce jour, elle a été trouvée, ce qui permettra aux membres du secteur repas de continuer de travailler avec cet outil de gestion qui fait ses preuves depuis 2014.

La direction est également membre de la commission des prestations. En 2025, les négociations entre PSCH et l'OFAS pour le contrat 2026-2029 se sont poursuivies. Le soussigné avait été sollicité pour participer une dernière fois (il a déjà participé à deux rounds de négociations en 2013 et 2017) à la délégation officielle. Pour la première fois depuis 2007, l'OFAS a consenti à une augmentation du volume financier global du contrat national. Cela permettra à PSAJ de compter sur un supplément de subvention fédérale dès 2026.

La direction a débuté un 2^{ème} mandat de 4 ans au sein du Conseil stratégique de la HES-SO et à la Commission des études de la Filière Ergothérapie ou Travail social de la HETSL.

2025 a vu également la poursuite des développements de notre communication, notamment sur les réseaux sociaux. M. Alexandre Gabus, chargé de communication, fournit un appui important à la direction qui s'investit de plus en plus dans ce travail de communication, de marketing, de sponsorings de relations publiques et de recherche de fonds.

Enfin, les questions immobilières ont encore une fois mobilisé la direction. En effet, alors que les sites de Delémont et de Tavannes bénéficient de locaux bien dimensionnés, ceux de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds sont devenus – et ceci depuis déjà quelques années – trop exigus. En 2024, le bâtiment de la rue de la Côte avait été vendu à la société Batira SA. Et PSAJ est devenue locataire de son ancien bâtiment. À la mi-décembre, l'équipe de Neuchâtel a pu s'installer dans les nouveaux locaux du Verger-Rond. La direction a sollicité la Loterie Romande et la Fondation du Casino pour financer les trois-quarts des coûts liés au déménagement et à l'emménagement, notamment de la grande salle de réunion. Pour La Chaux-de-Fonds, la société Triaviva a pris du retard sur son projet immobilier – Le Quid. Le financement est trouvé auprès de la BCJ, le budget des aménagements intérieurs est connu. Reste maintenant à préciser le règlement de la future PPE avec l'espoir de voir les travaux démarrer en avril 2026 pour une entrée en jouissance à l'automne 2028.

D. Relations avec des organisations partenaires

Outre les partenaires publics que sont la Confédération, les trois Cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel ainsi que les communes de l'Arc Jurassien, PSAJ a entretenu en 2025 des relations régulières avec les institutions et entreprises suivantes :

1. Partenaires cantonaux du réseau médico-social

- Alter Ego Jura
- AJAS, Association jurassienne de l'action sociale
- Association Alzheimer Jura
- ANIAS, Association neuchâteloise des institutions de l'action sociale
- AROSS, Association réseau orientation santé social (NE)
- AVIVO des cantons de Neuchâtel et du Jura
- Association RIO (JU)
- Bénévolat Jura
- Bénévolat Neuchâtel
- Caritas JU/NE pour la carte culture
- CNP, Centre neuchâtelois de psychiatrie
- CSP, Centre social protestant NE
- Croix-Rouge Neuchâtel / Jura / Jura bernois
- EMS les Charmettes, Neuchâtel

- EMS La Lorraine, Bevaix
- FAS, Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale
- Fondation jurassienne d'aide et de soin à domicile
- Fondation La Chrysalide pour les soins palliatifs
- Fondation de l'hôtel des associations, Ville de Neuchâtel
- Fondation Chez Nous (présidence quittée en avril 2025)
- Fondation O2
- GAS, groupement de l'action sociale Jura Bernois
- HJU, Hôpital du Jura
- HJB Restauration Sàrl, La Chaux-de-Fonds
- RHNE, Hôpitaux neuchâtelois
- MDA, Mouvement des aînés (NE)
- NOMAD, Neuchâtel organise son maintien à domicile
- Résidence des Cerisiers, Charmoille
- Résidence La Courtine, Lajoux
- Régie Cédric Lambelet, Bassecourt (bâtiment de Delémont)
- Secours suisse d'hiver (comité neuchâtelois)
- Service de la jeunesse et de l'intégration de la Ville de Neuchâtel, SEMO (Cyberthé)
- Service de la jeunesse de la ville de la Chaux-de-Fonds (Cyberthé)
- U3a, Université du 3^{ème} âge
- Ville de La Chaux-de-Fonds
- Ville de Neuchâtel

2. Partenaires extra-cantonaux

- Palliative.ch
- Pro Senectute latines (CROC) et Pro Senectute Suisse
- Pro Senectute Berne
- Pro Senior Berne
- Pourcent Culturel Migros / Tavolata
- Qualibrocker SA, courtier en assurances

3. Partenaires informatiques

- Ofisa Informatique (Abacus)
- SIEN, Service informatique de l'entité neuchâteloise
- Trivadis, part of Accenture

4. Partenaires médias

- Canal Alpha
- QJ, Arcinfo, Le JdJ
- RTN, RJB, Fréquence Jura
- RTS

5. Partenaires financeurs

- Loterie Romande, organes de répartition Neuchâtel et Jura
- Fondation Hatt Bucher

2025 a été la première année du nouveau contrat de prestations avec le Canton de Berne qui calcule pour la première fois le subventionnement dû à PSAJ sur les mêmes bases que pour PSBE, à savoir en fonction du volume des prestations. D'une subvention forfaitaire de Fr. 55'000.- en 2024, PSAJ a pu obtenir pour 2025 une subvention budgétée à Fr. 115'000.-. Dans les faits, le volume des prestations avait été surévalué puisque les prestations déclarées nous permettent de recevoir environ Fr. 90'000.-

La collaboration de PSAJ avec les autorités communales dans le Jura bernois se poursuit au travers des travaux de la commission permanente sur la politique du 3^{ème} âge que coordonne Gérard Bonvallat. Dans la perspective de la retraite anticipée de ce dernier, la direction a commencé de se réinvestir dans la région Grand Chasseral, la nouvelle dénomination que nous allons désormais utiliser pour désigner le Jura bernois. Le soussigné a participé à un groupe de travail qui s'est attelé à créer l'association "Social-santé Grand Chasseral" avec pour but de mieux faire entendre les préoccupations de ces deux grands domaines de l'économie et de la société auprès des instances politiques du Canton de Berne et de la région Grand Chasseral elle-même.

Concernant le Canton du Jura, PSAJ continue d'assumer le volet social du Réseau d'information et d'orientation (RIO) au travers de l'engagement de Joanne Broquet, assistante sociale à 30% et de Sophie Moine, secrétaire à 10%. En collaboration avec la Fondation O2 chargée de la prévention santé dans le Jura, nous avons poursuivi le programme d'action cantonal (PAC 65+) centré sur le mouvement et la nutrition et destiné à développer les prestations Gym 'équilibre, Domigym et tables d'hôtes

Dans le Canton de Neuchâtel, en collaboration avec le Service de la Santé publique chargé de la promotion de la santé, nous avons aussi poursuivi le programme d'action cantonal (PAC 65+) centré sur le mouvement et la nutrition et destiné à développer les prestations Gym 'équilibre, Domigym et tables d'hôtes. La direction a établi avec le Service compétent un nouveau contrat pour les années 2025-2028 avec à la clé une augmentation du financement. La même démarche a été faite avec la Fondation O2 fin 2025 pour les années 2026-2029.

2025 était la 3^{ème} année du contrat de 4 ans négocié avec le Service de l'Action sociale du Canton de Neuchâtel (SASO). Le contrat de prestation court jusqu'en 2026, mais le Conseil d'État a décidé d'augmenter de Fr. 85'000.- son financement de la consultation sociale qui est passé de Fr. 375'000.- à 460'000.- pour les années 2025 et 2026.

La convention de collaboration avec NOMAD a pris fin 2024, l'Etat de Neuchâtel souhaitant transférer cette responsabilité au Service de la santé publique. Un contrat de prestations a été signé pour 2025 (sans augmentation de subvention par rapport à 2024) et pour 2026 (avec une légère augmentation du subventionnement).

E. Buts fixés pour l'exercice 2025 et description des mesures prises pour les atteindre

L'exercice 2025 a permis d'atteindre l'un des buts principaux que le Conseil avait fixés à la direction, à savoir de retrouver un meilleur équilibre financier grâce à l'augmentation des subventions cantonales.

Le résultat financier est meilleur que ce que le budget prévoyait. Le renforcement de notre dispositif se poursuivra en 2026, notamment grâce au complément de subvention OFAS que PSAJ a obtenu.

Fait à Neuchâtel et Delémont, le 27 février 2026

PRO SENECTUTE ARC JURASSIEN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Dubois', written in a cursive style.

François Dubois
Directeur